

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DE
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023

1. Délibération N° 2023.09.037

Autorisation de signature auprès de toutes les agences immobilières des mandats de vente des 5 lots de la Voie Meunière

Approuvée à l'unanimité

2. Délibération N° 2023.09.038

Acquisition d'un terrain pour l'installation d'une bâche incendie au Gros Taillis

Approuvée à l'unanimité

3. Délibération N° 2023.09.039

Renouvellement du dispositif départemental de téléassistance

Approuvée à l'unanimité

4. Délibération N° 2023.09.040

Autorisation de servitude Parcelle B1022

Approuvée à l'unanimité

5. Délibération N° 2023.09.041

Autorisation de servitude Parcelle B1082

Approuvée à l'unanimité

6. Délibération N° 2023.09.042

Autorisation de servitude sur la parcelle communale A0693 au profit des parcelles A1911 - A1912 - A1913 - A1914 - A1915 et A1918

Approuvée à l'unanimité

7. Délibération N° 2023.09.043

Finances : Commune – Affectation des résultats 2022 (annule et remplace pour erreur matérielle)

Approuvée à l'unanimité

8. Délibération N° 2023.09.044

Fixation des taux de la taxe d'aménagement (annule et remplace pour erreur matérielle)

Approuvée à l'unanimité

Les délibérations sont affichées sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie durant 2 mois.